

Les tops et les flops des TPE en 2016 !

Secteur par secteur, profession par profession, tour d'horizon des « tops » et des « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2016. Une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec Banque Populaire.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avril 2017

Observatoire de la petite entreprise n° 64 FCGA - Banque Populaire



ADDITIONNER LES FORCES
MULTIPLIER LES CHANCES



Les tops

1. LES BOUTIQUES D'ÉLECTROMÉNAGER – TV-HIFI..... + 5,8 %
2. LES COMMERCES DE CYCLES..... + 2,5 %
3. LES TAXIS-AMBULANCES..... + 1,8 %

Les flops

1. LES AGENCES IMMOBILIÈRES..... - 7,1 %
2. LES DÉTAILLANTS EN CHAUSSURES..... - 5,5 %
3. LES STUDIOS PHOTO..... - 4,7 %

UN PEU ESSOUFLÉES, MAIS TOUJOURS DANS LA COURSE !

En 2016, les petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services maintiennent le cap sur la croissance dans un contexte politico-économique pour le moins tourmenté...

Malgré un indice moyen d'activité toujours négatif (- 0,6 % contre - 1,7 % l'année précédente), la dynamique de reconquête des marchés enclenchée un an plus tôt résiste à la conjoncture. Globalement, les chiffres sont restés stables et le décrochage général tant redouté n'a pas eu lieu.

Sur les 12 secteurs professionnels passés au crible par les statisticiens de la FCGA, 7 enregistrent un chiffre d'affaires en progression nette, 2 améliorent relativement leurs performances et 3 affichent un chiffre d'affaires en recul.

TROIS ENSEIGNEMENTS À RETENIR

7 secteurs sur 12 présentent des taux d'activité positifs compris entre + 0,1 % (Hôtellerie-restauration ou métiers de la santé) et + 1,5 % (Services), alors qu'ils enregistraient tous des moyennes annuelles négatives un an plus tôt. Une tendance de fond qui illustre bien la formidable capacité des petites entreprises à se repositionner sur leurs marchés par temps de crise.

L'artisanat du bâtiment, locomotive économique des TPE, se redresse légèrement (- 2,1 % contre - 2,7 % en 2015). Hormis la maçonnerie (- 3,3 % contre -1,8 %) et la plomberie-chauffage-sanitaire (- 2,6 % contre - 1,5 %), toutes les professions du secteur améliorent relativement leurs chiffres d'affaires sans pour autant renouer avec une franche croissance. Et sans jamais afficher un seul taux positif...

Le commerce de détail alimentaire reste, cette année encore, le secteur qui concentre le plus grand nombre de professions qui présentent un chiffre d'affaires positif. 6 sur 9 affichent un taux d'activité au-dessus de zéro. Mais, dans la moitié des cas, il s'agit en réalité d'activités en recul relatif : vins et spiritueux (+ 1,4 % contre + 2,8 %), fruits et légumes (+ 0,6 % contre + 2,5 %), poissonnerie-primeurs (+ 1,3 % après + 1,4 %). Seules la crèmerie-fromagerie (+ 1,3 % contre + 0,4 %), la charcuterie (+ 0,7 % contre - 0,1 %) et la pâtisserie (+ 0,5 % contre 0,0 %) sont en réelle progression. La boulangerie-pâtisserie (- 0,5 % contre - 1,2 %) et l'alimentation générale (- 1,3 % après - 1,5 %) réduisent le volume de leurs pertes, tandis que la boucherie-charcuterie diminue légèrement ses recettes (- 1,5 % contre - 1,3 %).

LE PALMARÈS DES SECTEURS

➤ 7 secteurs enregistrent un chiffre d'affaires en hausse

- Les services **+ 1,5 %** (contre - 0,4 % en 2015)
- La vente et la réparation auto **+ 0,9 %** (contre - 2,8 % en 2015)
- Les transports **+ 0,8 %** (contre - 2,6 % en 2015)
- Les entreprises de parcs et jardins **+ 0,6 %** (contre - 1,6 % en 2015)
- La beauté-esthétique **+ 0,6 %** (contre - 0,4 % en 2015)
- Les cafés, hôtels et restaurants **+ 0,1 %** (contre - 0,8 % en 2015)
- Les métiers de la santé **+ 0,1 %** (contre - 1,0 % en 2015)

➤ 3 améliorent relativement leurs performances

- La culture et les loisirs **- 0,1 %** (contre - 2,1 % en 2015)
- Le commerce de détail alimentaire **- 0,4 %** (contre - 0,8 % en 2015)
- L'artisanat du bâtiment **- 2,1 %** (contre - 2,7 % en 2015)

➤ 2 secteurs enregistrent un chiffre d'affaire en recul

- L'équipement de la maison **- 0,1 %** (contre - 0,2 % en 2015)
- L'équipement de la personne **- 3,8 %** (contre - 3,4 % en 2015)

LE HIT-PARADE DES PROFESSIONS

LES TOPS

Sur le podium

1. LES BOUTIQUES D'ÉLECTROMÉNAGER-TV-HIFI **+ 5,8 %**

C'est le record de l'année, tous secteurs et toutes professions confondus. Les boutiques de proximité spécialisées dans la vente d'appareils électroménagers, les téléviseurs et le matériel hifi occupent la première place de notre palmarès annuel. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 5,8 %, ils créent la surprise après une année 2015 compliquée (- 2,7 %). C'est surtout le dynamisme du marché du petit électroménager (centrifugeuses, aspirateurs-balais, robots culinaires...) qui booste les ventes. Accueil, conseil, qualité de la relation humaine : les magasins de proximité exploitent avec talent leurs atouts naturels pour se démarquer des grandes enseignes spécialisées et de l'offre des hypermarchés.

2. LES COMMERCES DE CYCLES **+ 2,5 %**

La profession peut dire merci au vélo électrique ! Depuis cinq ans, le marché est porté par une croissance annuelle de 30 à 35 %. En 2016, près de 150 000 vélos électriques ont été vendus selon l'ADEME et l'Union des sports et du cycle. Pour les 1 970 petites entreprises françaises spécialisées dans la vente et la réparation de

cycles, c'est une véritable aubaine. Estimé à 1,7 milliard d'euros par l'Observatoire du Cycle, le marché devrait connaître une nouvelle accélération en 2017 avec l'entrée en vigueur de l'aide financière de 200 euros débloquée par le gouvernement pour toute acquisition d'un vélo à assistance électrique (décret paru au JO le 18 février 2017).

3. LES TAXIS -AMBULANCES + 1,8 %

Rudement malmenés, ces dernières années, par le développement des transports alternatifs urbains et des voitures de transport avec chauffeur (VTC), les 60 000 chauffeurs de taxis exerçant en France sont globalement toujours affaiblis. Ceux qui assurent des prestations de transport de personnes malades ou en situation d'urgence sanitaire s'en sortent cependant mieux que les autres. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 1,8 % (contre -2,4 % un an plus tôt), les taxis-ambulances ont retrouvé le chemin de la croissance en 2016.

Et aussi...

Les carrossiers automobile (+ 1,5 % contre - 0,3 %), **les crémeries fromageries** (+ 1,3 % contre + 0,4 %), **les entreprises de nettoyage** (+ 0,8 % contre + 0,5 %), **les laveries et pressings** (+ 0,6 % contre - 2,5 %)...

LES FLOPS

Dans le rouge

1. LES AGENCES IMMOBILIÈRES - 7,1 %

En 2016, selon la FNAIM, 850 000 transactions ont été enregistrées en France. Un record depuis 2006 ! Stimulées par la baisse des taux bancaires (qui remontent cependant légèrement depuis la fin de l'année dernière) et des prix en hausse modérée (mais qui pourraient bien s'emballer, si la reprise se confirme), ces ventes ne profitent cependant pas aux agences immobilières indépendantes dont l'activité se détériore nettement.

2. LES DÉTAILLANTS EN CHAUSSURES - 5,5 %

C'est la plus forte baisse d'activité de l'équipement de la personne en 2016. Au 3^{ème} trimestre, les détaillants en chaussures ont subi un effondrement de leurs ventes : - 11,9 % ; une chute de chiffre d'affaires qui s'explique principalement par l'intensification de la pression concurrentielle exercée par les autres acteurs du marché sur les détaillants traditionnels : sites de vente en ligne, magasins d enseignes, rayons chaussures des chaînes de prêt-à-porter, offre des magasins de sport...

3. LES STUDIOS PHOTO - 4,7 %

La profession collectionne les flops... C'est la troisième année consécutive qu'elle figure parmi les moins bonnes performances de l'année. Même si son taux moyen d'activité s'améliore par rapport à ceux des deux années précédentes (- 7,8 % en 2015 après - 8,9 % en 2014), elle traverse une crise historique. La banalisation des smartphones équipés d'appareils photo de qualité combinés à des applications gratuites de traitement d'image et de partage instantané a porté un coup sévère à l'activité des studios traditionnels.

Et aussi...

Le prêt-à-porter (- 4,0 % contre - 3,9 %), **l'optique-lunetterie** (- 3,4 % contre - 1,1 %), **la lingerie** (- 3,4 % contre - 1,6 %), **la maçonnerie** (- 3,3 % contre - 1,8 %)...

AVIS D'EXPERT



Yves MARMONT, Président de la FCGA

« Après avoir encaissé le choc des attentats de 2015 et les conséquences du climat d'insécurité sur leurs ventes, les petites entreprises sont confrontées, depuis le second semestre 2016, à « l'effet présidentielles » qui se traduit par un ralentissement des décisions d'achats des consommateurs et au report de nombreux projets d'investissement en raison de l'incertitude politique ».

MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATOIRE

Tous les mois, près de 70 centres de gestion agréés, répartis sur l'ensemble du territoire national, transmettent les chiffres d'affaires, rendus anonymes, de leurs adhérents à la Fédération. Les indices d'activité sont calculés chaque trimestre, à partir des chiffres d'affaires d'un échantillon de 17 000 petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services. L'évolution des activités est pondérée par le nombre d'entreprises recensées par l'INSEE dans chaque secteur considéré. Un questionnaire est parallèlement adressé chaque trimestre à près de 2 000 petites entreprises représentatives, permettant d'établir le baromètre du moral des dirigeants et de leurs intentions d'investissement et de recrutement.

LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE GESTION AGRÉÉS EN BREF...



près de 300 000 petites entreprises (TPE) et 100 Centres de Gestion Agréés (CGA)
92 % des entreprises nationales ont moins de 10 salariés
50 % des TPE imposées au BIC sont adhérentes à un CGA

Grâce à l'adhésion à un CGA, le revenu imposable de l'entreprise n'est pas majoré de 25 % !



Les CGA, structures associatives de proximité, constituent un pôle remarquable de conseils collectifs : aide à la gestion, formation et prévention fiscale. Les TPE bénéficient d'une offre pédagogique attractive (les CGA sont parmi les premiers centres formateurs de la petite entreprise avec plusieurs centaines de milliers d'heures annuelles de formation).

La FCGA forme un réseau d'information et d'assistance aux TPE présent sur l'ensemble du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale reconnue de la petite entreprise.

Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques très performante.

Contact presse : FCGA - Guylaine Bourdouleix - 01 42 67 80 62 - gbourdouleix@fcga.fr

LA BANQUE POPULAIRE EN BREF...



Créées par et pour les entrepreneurs, les Banques Populaires, acteurs clés de l'économie régionale, soutiennent et encouragent l'audace de tous ceux qui entreprennent. Première banque des PME et banque de référence des petites entreprises artisanales et commerciales, le réseau des Banques Populaires est constitué de 13 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire.

Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,2 millions de clients (dont 4,1 millions de sociétaires), plus de 3 200 agences et 13 agences e-BanquePopulaire, fait partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Banque de référence de la petite entreprise artisanale et commerciale

Les Banques Populaires accompagnent plus d'un million de professionnels dont plus de 440 000 artisans commerçants, soit un artisan sur 3 et un commerçant sur 4. Le réseau Banque Populaire finance chaque année près de 84 000 projets. Afin de mieux répondre aux besoins des TPE, les Banques Populaires s'appuient sur la Socama, première Société de Caution Mutuelle de France, partenaire du Fonds européen d'investissement (FEI) permettant de proposer aux entrepreneurs et aux repreneurs des prêts sans caution personnelle. Dans le cadre du programme COSME de la Commission Européenne pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises, les Banques Populaires avec l'appui du FEI, distribuent des prêts de développement sans caution personnelle du dirigeant ou de sa famille, répondant ainsi à une attente historique des artisans : le Prêt Express Socama sans caution personnelle jusqu'à 50 000 €. Les Banques Populaires proposent également le Prêt Socama Transmission-Reprise jusqu'à 150 000 € et le nouveau Prêt Socama Création jusqu'à 30 000 €, avec une caution personnelle du dirigeant limitée. Chaque année, les Socama garantissent de 25 000 à 30 000 prêts pour un montant total de 800 à 900 millions d'euros et gèrent un encours global de plus de 2 milliards d'euros.

Banque Populaire a étoffé récemment ses services d'encaissements de chiffres d'affaires en lançant en septembre 2016 [Paiement Express](#), une nouvelle offre pour répondre aux besoins des professionnels permettant d'encaisser instantanément des paiements par carte bancaire grâce à un simple email, édité depuis un espace sécurisé et en lançant [Apple Pay](#).

Contact presse : BPCE - Christine Françoise - 01 58 40 46 57 - christine.francoise@bpce.fr